

Dossier de parrainage républicain

Le dossier et les pièces justificatives doivent être déposés sans rendez-vous au moins un mois avant la date souhaitée, et au plus tôt un an avant cette date. Les dossiers incomplets seront refusés.



Cadre réservé à l'administration

Date et horaire du parrainage :

Nom et prénom de l'enfant :

Le parrainage républicain n'est prévu par aucun texte et ne crée aucune obligation. Il s'agit un engagement moral d'ordre purement privé.

Vous devez déposer votre dossier muni des pièces suivantes :

- la copie du livret de famille ;
- la copie de la carte d'identité ou du passeport des parents ;
- la copie de la carte d'identité ou du passeport du parrain et de la marraine ;
- la fiche de renseignements à compléter sur cette page.

Fiche de renseignements :

Date du parrainage souhaitée le :

Élu souhaité :

Horaires proposés :

☐ 9h30 ☐ 10h15 ☐ 11h ☐ 11h45 ☐ 14h ☐ 14h45 ☐ 15h30 ☐ 16h15 ☐ 17h

Parent 1

Nom :

Prénoms :

Date et lieu de naissance :

Adresse :

Numéro de téléphone :

Courriel :

Parent 2

Nom :

Prénoms :

Date et lieu de naissance :

Adresse :

Numéro de téléphone :

Courriel :

ont déclaré confier leur(s) enfant(s) :

..... (nom, prénoms , date et lieu de naissance)

À

Nom et prénoms du parrain / de la marraine :

Date et lieu de naissance :

Adresse :

Nom et prénoms du parrain / de la marraine :

Date et lieu de naissance :

Adresse :